

GARANTIES ASSURANCE MOTO SCOOTER QUAD

4 FORMULES ET DES OPTIONS ADAPTÉES À TOUS LES BESOINS D'ASSURANCE

LES GARANTIES	TIERS SIMPLE	VOL/INCENDIE	DOMMAGES COLLISION	TOUS RISQUES
RESPONSABILITÉ CIVILE	✓	✓	✓	✓
DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT	✓	✓	✓	✓
PROTECTION JURIDIQUE (Y compris prise en charge de 50% du stage de récupération de points du permis)	✓	✓	✓	✓
GARANTIE CASQUE, GANTS ET GILET AIRBAG DU CONDUCTEUR ET SON PASSAGER (250€ pour le casque, 70€ pour les gants et 500€ pour le gilet Airbag)	✓	✓	✓	✓
VOL / INCENDIE		✓	✓	✓
CATASTROPHES NATURELLES ET TECHNOLOGIQUES, ATTENTATS		✓	✓	✓
REMBOURSEMENT VALEUR À NEUF (Pendant 6 mois suivant l'achat pour les véhicules acquis neufs)		✓	✓	✓
DOMMAGES LIÉS À UN ACCIDENT AVEC UN TIERS IDENTIFIÉ			✓	✓
DOMMAGES TOUS ACCIDENTS				✓

LES OPTIONS				
ASSISTANCE 0 KM + VEHICULE DE REMPLACEMENT* Assistance pour votre assuré, son passager et son deux-roues, 24h/24 - 7j/7, en cas de panne, accident, vol, tentative de vol, ou crevaison, perte de clés et enlèvement par la fourrière. Incluant un véhicule de remplacement (auto ou moto*) pour toute durée d'immobilisation supérieure à 48h (3 jours suite à une panne, 5 jours suite à un accident et 15 jours suite à un vol du véhicule).	✓	✓	✓	✓
ASSURANCE PILOTE Garantie du versement d'indemnités à vous ou à vos ayants droit en cas d'accident au guidon de votre deux-roues à hauteur de 300000€.	✓	✓	✓	✓
ASSURANCE PILOTE+ Assurance pilote à hauteur de 800000€.	✓	✓	✓	✓
ASSURANCE ACCESSOIRES - Garantie du remboursement des accessoires hors-série et équipement vestimentaire de protection du motard jusqu'à 1000€. - Remboursement à la valeur d'achat pour les véhicules acquis neufs depuis moins de 18 mois.		✓	✓	✓
ASSURANCE ACCESSOIRES+ - Assurance Accessoires jusqu'à 10000€. - Remboursement à la valeur d'achat pour les véhicules acquis neufs depuis moins de 18 mois.		✓	✓	✓